

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. PREALABLE. Les présentes conditions générales de vente ainsi que les dispositions particulières à nos tarifs annulent et remplacent les précédentes et sont modifiables sans préavis. Elles s'appliquent même en cas de stipulations contraires sur les lettres, factures ou ordres d'achat de nos clients.

2. COMMANDES. Les ventes traitées par nos agents ou intermédiaires, ne deviennent définitives qu'après avoir été acceptées par nous. Nous n'accusons pas réception des commandes ; tout ordre non refusé par écrit sous quinzaine de sa réception à Miradoux est considéré accepté par nous. Les commandes, pour être valables, impliquent l'adhésion complète à toutes nos conditions générales et particulières de vente et aux dispositions de nos divers tarifs. Pour toute commande inférieure à 80 euros H.T., des frais de préparation de 5 euro HT seront facturés en sus.

3. PRIX. Nos prix tarifs, publicités, catalogues, etc.. sont sujets à des fluctuations éventuelles, liées à la variation des monnaies et aux tarifs constructeurs. Les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur le jour de la commande. Une fois acceptés par la direction, nos prix restent fermes et non révisables, sauf si la marchandise n'est pas livrable dans un délai de 3 mois.

L'obtention de conditions d'achat est subordonnée à la communication du K-BIS, d'un RIB et au retour de notre questionnaire commercial dûment rempli.

4. DELAIS. Les délais indiqués par nous sont donnés sans engagement : nous ne garantissons aucune expédition pour une date fixée. Un retard dans la livraison ne peut donner lieu à dommages et intérêts ou indemnités quelconques. Tous les reliquats de commande sont pris en considération par nous et sont livrés, à condition que leur montant soit égal ou supérieur à 80 euros H.T., au fur et à mesure de nos disponibilités sauf stipulation contraire écrite par le client. Passé un délai de 3 mois, nous nous réservons le droit de supprimer les matériels commandés.

5. TRANSPORT. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire qui veillera, lors de la livraison, à vérifier les colis en présence du livreur, et à faire constater les avaries du matériel par celui-ci. En cas d'avaries, il convient de noter la nature exacte des dommages sur le récépissé de transport, puis de les confirmer au transporteur par lettre recommandée avec AR dans les 48 heures suivant la livraison. Les réserves de principe, telles que "sous réserve de déballage" ou des réserves incorrectes, n'ont aucune valeur juridique. La non application de ces clauses engage la seule responsabilité du destinataire et interdit tout recours contre le transporteur.

A partir de 250 euros net H.T., livraison Franco France métropole, sauf Corse ; dans ce cas, le supplément pour les livraisons en Corse sera facturé en sus. Toute expédition en Express sera facturée en supplément.

6. RECLAMATIONS. Les réclamations doivent être faites au plus tard dans les 8 jours suivant la réception de la marchandise. Nous ne pourrions accepter ni reprise, ni échange, passé un délai de 10 jours et sans accord préalable de nos services. Tout retour pour Avoir, du fait du client, subira un abattement de 10% pour frais de traitement, sur les prix auxquels les marchandises ont été facturées. Les marchandises retournées devront obligatoirement être dans leur état d'origine et être expédiées FRANCO de port. Aucun retour en port dû ne sera accepté.

7. CONDITIONS DE REGLEMENT. Les marchandises sont facturées le jour de l'expédition et seule cette date est à prendre en compte pour le calcul de l'échéance du règlement. NOUVEAUX CLIENTS : Toute société souhaitant passer une commande et n'ayant pas de compte informatique ouvert, devra régler en pré-paiement, par exemple par carte bancaire, la dette étant payable au siège social du créancier. Le montant minimal de toute première commande est de 3 000 euro hors taxe. Après le premier achat, le client se verra attribué un numéro de compte qui devra être rappelé dans toute correspondance,

commande, fax etc.. en même temps que sa raison sociale.

CLIENTS EN COMPTE, BENEFICIAIRE DE CONDITIONS DE REGLEMENT : Les règlements à terme s'effectuent par traite à 30 jours fin de mois, dette payable au siège social du créancier, sans déductions, frais ou commissions et dans la limite de l'encours TTC accordé par nos services financiers, à concurrence du solde disponible à la date de la commande. La dette doit être identifiable par rapport aux factures émises.

Nos traites ne font pas de dérogation au lieu de paiement qui est le Tribunal de Commerce du siège des sociétés MONACOR FRANCE SARL, SODEL SAS. Le non-paiement d'une traite à son échéance entraîne l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues, sauf conditions particulières. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités au taux de 1,5 % par mois. Cette pénalité est calculée sur le montant T.T.C. de la somme restante due et court de plein droit à compter du jour suivant la date d'échéance, sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Dans le cas où les sociétés MONACOR FRANCE SARL, SODEL SAS, seraient dans l'obligation de confier le montant de la facture à leur service contentieux pour recouvrement, une indemnité fixée forfaitairement à 20% du montant à recouvrer (avec un minimum de 50 euros H.T.) à titre de clause pénale pourra être facturée, sans préjudice de frais répétitifs et de dommages et intérêts. Tout paiement anticipé ne donnera droit à aucun escompte. En outre, le client sera de plein droit redevable de la somme de 40 euros, au titre de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

8. RESERVE DE PROPRIETE - De convention expresse entre le vendeur et l'acheteur, il est convenu que les marchandises vendues par MONACOR FRANCE SARL, SODEL SAS, resteront leur propriété jusqu'au parfait paiement par l'encaissement intégral, qui seul opère le transfert de propriété. A défaut de paiement à un seul terme, la vente sera résolue de plein droit. A compter de la livraison des marchandises, l'acquéreur assumera seul la responsabilité de leur perte, destruction ou toute autre avarie, qui devront être couvertes par une assurance. Les marchandises vendues pourront être utilisées conformément à leur destination de revente. Les marchandises encore en possession de l'acheteur sont toujours présumées celles encore impayées et pourront être reprises en dédommagement des factures demeurrées impayées. En cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens de l'acheteur, le vendeur se réserve le droit d'interdire toute utilisation des marchandises restant en stock.

9. MATERIEL EN PRET. Tout matériel en prêt sera facturé et envoyé en port facturé. Un avoir sur le matériel sera établi après le retour du dit matériel dans un état « revendable à neuf ».

10. GARANTIE. Nos produits sont garantis, pour une durée de un an, contre tout vice de fabrication. La garantie se limite au remplacement des pièces défectueuses après retour de celles-ci. Les matériels doivent nous parvenir soigneusement emballés Franco de port et seront retournés Franco de port. Reportez-vous à la procédure RMA en vigueur, pour tout complément d'information. Les clauses de garantie sont obligatoirement caduques en cas de mauvaise utilisation ou de réparation effectuée par un revendeur non agréé. Afin de bénéficier d'une réparation au titre de la garantie, la facture d'achat devra accompagner le matériel à réparer.

11. SERVICE APRES VENTE. Tous les appareils doivent nous parvenir soigneusement emballés Franco de port. Après acceptation du devis de réparation, les appareils vous seront retournés, réparés, Franco de port. En général, notre matériel n'est ni repris ni échangé ; seul un accord de retour délivré par nos services peut autoriser le retour de matériel.

12. RESPONSABILITE. Nous n'assurons jamais aucune

responsabilité des dommages indirects quelle qu'en soit l'origine tels que frais de main d'oeuvre ou de déplacements, pénalités, frais de magasinage, préjudice résultant d'un retard ou de l'inexécution d'un travail, etc..

Nous déclinons également toute responsabilité pour tout incident ou dommage provoqué par les produits que nous commercialisons après modification ou manipulation par des tiers.

13. Pour la France : Loi Hamon sur la disponibilité des pièces détachées : Nous nous engageons à fournir les pièces détachées suivant la gamme de distribution et le type de produits : Matériel Audio : 5 ans à partir de la date d'achat de notre client professionnel / revendeur. A cette date nous rajoutons 6 mois de délai de stockage chez notre client revendeur/distributeur.

Matériel autre : Nous assurons la fourniture des pièces détachées pendant la période de garantie. A cette date nous rajoutons 6 mois de délai de stockage chez notre client revendeur/distributeur.

14. DONNEES PERSONNELLES : Dans le cadre de ses activités, la Société collecte des données personnelles à des fins de gestion de la relation client (gestion des commandes, facturation, gestion commerciale, gestion du service après-vente, suivi d'expédition et du transport, recouvrement, téléphonie) mais également de marketing et de prospection. Les données collectées sont : le nom, le prénom, l'adresse postale et l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, le RIB ou l'IBAN, les coordonnées de carte bancaire. Les traitements mis en œuvre ont pour base juridique l'exécution du contrat de vente suite à la commande passée par le Client.

Les données collectées sont indispensables aux traitements et sont destinées au personnel administratif de la Société ainsi qu'à ses éventuels sous-traitants et partenaires (notamment société de transports).

La Société conserve les données personnelles pendant la durée utile à la relation commerciale avec le Client et à l'exécution du contrat de vente. Elles sont ensuite archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire en lien avec la durée de prescription et de conservation commerciale, civile et fiscale. Passé ce délai, les données personnelles sont supprimées.

Toute personne concernée par les traitements dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement des données la concernant, de limitation du traitement, d'un droit à la portabilité des données la concernant dans certains cas, ainsi que d'un droit d'opposition notamment à la prospection commerciale.

Par ailleurs, la personne concernée par les traitements dispose d'un droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données post-mortem.

L'exercice de ses droits par la personne concernée par les traitements s'effectue par courrier électronique à l'adresse info@sodel.pro ou par courrier postal, à l'adresse suivante : Nicouleau 32340 Miradoux, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité signé.

Le responsable du traitement des données est la Société SODEL sise Nicouleau - 32340 MIRADOUX.

Nous conservons les données personnelles dans l'Union Européenne.

Enfin, la personne concernée par les traitements a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

GENERALITES. Les catalogues, notices, spécifications techniques et autres sont remis à titre indicatif, le constructeur se réservant le droit d'apporter sans préavis toute modification utile à ces documents.

JURIDICTION. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce d'Auch sera seul compétent, même en cas d'appel en garantie.

(octobre 2018)